

# Recommandations pour un bon usage des antibiotiques chez le chat



Antibiothérapie  
Antibiorésistance  
Bonnes pratiques  
Chat

Mots clés

Pour préserver l'efficacité des antibiotiques à disposition des vétérinaires, il est nécessaire de se conformer aux bonnes pratiques de prescription et connaître les réelles indications de l'antibiothérapie chez le chat.

L'antibiothérapie à but curatif est prépondérante chez le chat. L'antibioprophylaxie n'est autorisée que dans des cas bien précis<sup>1</sup> et les antibiotiques d'importance critique (AIC) sont interdits dans cette indication<sup>2</sup>.

Il faut s'assurer de l'origine bactérienne de l'affection et éliminer toute cause sous-jacente à l'infection.

Les catégories D, voire C, de la classification de l'European Medicine Agency<sup>3</sup> doivent être privilégiées alors que les AIC, classe B, sont réservés à l'absence de traitement alternatif. Les molécules classées en catégorie A sont interdites en France.

L'antibiogramme est obligatoire lors de recours aux AIC<sup>2</sup>. Il est nécessaire lors de rechutes, de récurrences ou d'infections mal contrôlées.

Il est impératif de traiter rapidement, de limiter la durée du traitement en fonction des consensus actualisés, en respectant les indications du RCP. Lorsqu'il est possible, un traitement topique est préférable à un traitement systémique. Les traitements étiologiques sont incontournables et indissociables des soins complémentaires (contrôle du biofilm, tonte, antiseptie, etc.).

L'antibiothérapie est inutile, voire contre-indiquée, dans la prise en charge des situations ou affections suivantes (liste non exhaustive<sup>4</sup>) : abcès cutanés collectés, cystite idiopathique, cathéter vésical, bactériurie asymptomatique, affections fébriles dysimmunitaires, diarrhées non bactériennes, etc.).



Crédit photo : DV C. Mège

- ① [Règlement UE](#)
- ② [Décret](#)
- ③ [Classification des antibiotiques](#)
- ④ [Fiches de recommandations](#)
- ⑤ [Vidéo Fiche de recommandation](#)